



LA VOIX DU CANAL, lettre d'information du Comité des Canaux Bretons – Janv. 2010

La Parole est à ...

Edito de la nouvelle année...

Les chantiers de l'avenir...

Notre dernière assemblée générale du mois de novembre 2009, avec la signature de la convention « Région – Comité - Association des communes d'une rive à l'autre » fruit d'une conviction partagée, nous propulse sur les chantiers d'avenir du développement du tourisme fluvial.

C'est un engagement pris qui ne laisse place à aucun doute sur les convictions de notre Comité depuis sa fondation. Redisons le pour qu'il n'y ait plus d'ambiguïté sur ce qu'était notre comité ce qu'il sera demain.

Nous sommes passés d'une posture de défense de notre patrimoine des canaux qui risquait, hier, la déshérence à celle d'un engagement aujourd'hui de valorisation de nos voies d'eau qui désormais sont propriété régionale.

Sommes nous capables autour de nos canaux et rivières de développer, en passant de la « valeur d'existence » que nous avons défendue depuis longtemps à la « valeur d'usage », un tourisme créateur de richesses en adéquation avec les politiques locales ? Comment élargir, renforcer, évaluer voire anticiper toutes les initiatives, tous les projets dans une véritable stratégie de développement durable de nos voies d'eau ? Notre compétence ne devrait elle pas se démontrer par notre capacité à appréhender et à intégrer toutes les thématiques liées à la multifonction et au multiusage de l'eau : biodiversité, tourisme, énergie, loisirs, sport, culture, agriculture, découverte, professionnalisation des métiers du tourisme fluvial... Autant de sujets qui obligent à la mutualisation de moyens, à la coordination des actions, à la collaboration avec le monde associatif, les collectivités à travers les « SAGE », ... bref au partage de l'intérêt collectif là où il se trouve car « On ne peut pas applaudir avec une seule main » dit le proverbe...

Oui. Je crois fondamentalement à cette évolution obligée de la fusion de notre Comité avec l'association des communes d'une rive à l'autre pour mettre en place une structure commune et unique à la hauteur de ces défis. Toute notre intelligence sera d'élaborer au cours de cette année des statuts qui ne laissent aucune place à l'improvisation dans les engagements à venir et au pari que nous devons gagner.

Là aussi, la Région, dans ce gagnant/gagnant doit nous aider plus substantiellement et nous accompagner n'est ce pas là l'objet même de la convention ?

Avec conviction, nous allons nous engager au « désenclavement touristique » de la Bretagne intérieure à travers la valorisation de ses voies d'eau.

Remise en navigabilité intégrale du canal de Nantes à Brest facteur d'unité de nos territoires, franchissement du barrage de Guerlédan, reconquête des chemins de halage, installation de toboggans et d'échelles à poissons migrateurs sur les déversoirs pour le développement de la randonnée kayak et les activités halieutiques, ports de plaisance « Agenda21 », haltes nautiques, hivernage, réparation de bateaux...

Autant d'actions créatrices d'activités, d'emplois, de richesse économique pour l'attractivité de notre belle Bretagne.

Bloavez mad à tous

Kader Benferhat

Reconduction du CONCOURS DU PLUS BEAU CARNET DE VOYAGE le long des canaux de Bretagne et de A DIMANCHE AU CANAL.

La 4^{ème} édition du pique-nique géant aura lieu le dimanche 8 août. Cette manifestation est le fruit d'un partenariat construit entre le Comité Régional du Tourisme de Bretagne, Couleurs de Bretagne, le réseau Stations Nouvelle Vague, l'Association des communes d'une rive à l'autre et le Comité des canaux bretons.

L'appel à participation est actuellement en cours auprès de notre réseau de communes adhérentes : 9 nous ont déjà répondu favorablement.

Alors retenez bien la date du dimanche 8 août 2010 !

Congrès 2009 : L'esprit d'accueil breton...a conquis les professionnels.

Près de 600 personnes ont en effet répondu présent à l'invitation du CRT sur le thème de l'accueil. C'est dire si le sujet est important !

Après un discours d'accueil de Madame BREARD, présidente du CRT Bretagne, de Monsieur GASPAILLARD, Vice-Président de l'Agglomération de Saint-Brieuc, de Monsieur JONCOUR, Maire de Saint-Brieuc et de Michael DODDS, directeur du CRT Bretagne, la séance plénière a débuté par plusieurs interventions.

Joël GAYET de la société Co-Managing nous a explicité l'identité de la Bretagne, d'après une étude engagée par le Conseil Régional, l'Agence Economique de Bretagne et le CRT Bretagne avant de nous livrer la réflexion régionale sur le positionnement et la stratégie de marque de la Bretagne.

Puis en décrivant les nouveaux comportements liés au développement de l'internet et de la mobilité, Joël nous a projetés dans les nouvelles façons d'aborder et de consommer le tourisme en nous démontrant l'importance de l'humain et l'avis des internautes.

Les témoignages de Don et Ellen ANDERSON, Monica VELGHE, Jim PROSSER et Michael TOWNSEND sont ensuite venus illustrer l'accueil qui était réservé aux visiteurs étrangers dans notre région.

Michael DODDS a poursuivi en intervenant sur le thème de « L'esprit d'accueil breton » et en présentant le concept des 3 cercles de la qualité et des propositions de valeurs à partager.

Dans un style décontracté, nos intervenants nous ont décomplexés sur l'accueil tout en nous montrant le chemin qu'il reste encore à parcourir pour parvenir à satisfaire pleinement les touristes qui viennent en Bretagne.

Les 4 ateliers de l'après-midi ont permis de partager des expériences intéressantes en matière d'accueil :

(crédit photo : Diaphane CRTB)



Dans l'atelier 1 : L'OT chef d'orchestre de la mobilisation locale - Comment impliquer les professionnels mais aussi les commerçants et les habitants dans l'accueil des visiteurs ?

Dans cet atelier, on a traité de la mobilisation locale autour de l'office du tourisme à travers l'exposé de Julie LE GUENNEC de la Fédération régionale des Offices de tourisme de Bretagne, le témoignage de Monsieur BECHU, président de l'office de tourisme de Concarneau, détenteur de la marque Qualité Tourisme et de l'intervention de Joël GAYET – Co-Managing, sur le rôle de l'OT. Ce fut un atelier qui soulève bien des interrogations.

Cet atelier a été animé par DIDIER SIMON, Directeur de l'OT de la baie de Saint Brieuc

Dans l'atelier 3 : Gares, aires d'autoroutes, aéroports, ports... Comment soigner nos portes d'entrée ? Soigner les premières impressions des visiteurs arrivants en Bretagne. L'expérience de l'aéroport de Lorient-Bretagne Sud.

C'est la méthode de diagnostic partagé de l'accueil au travers du « parcours du visiteur » qui a été explicitée par ceux qui l'ont expérimenté.

L'aéroport de Lorient-Bretagne Sud a conduit avec l'accompagnement du CRT un autodiagnostic de sa qualité d'accueil avant l'été 2009 qui a déjà apporté des améliorations concrètes sur le terrain.

Le port de Roscoff, l'OT et le CDT 29 ont collectivement expliqué pourquoi ils étaient tous partants pour conduire une telle démarche.

Cet atelier a été animé par MICHAEL DODDS, Directeur du Comité Régional du Tourisme de Bretagne



Dans l'atelier 2 : L'accueil dans les sites et équipements phares, un enjeu pour toute la Bretagne - Comment aider nos sites phares à devenir exemplaires en matière d'accueil ? Peuvent-ils devenir les vitrines de l'esprit d'accueil breton ?

Caroline PETIT, du Domaine du Rayol – Jardin des méditerranées, à la fois espace du conservatoire du littoral et grand site de France a présenté comment aujourd'hui cette structure réussit à concilier les nécessaires objectifs de protection avec ceux d'accueil et de satisfaction du public.

Dominique MACOUIN, consultante experte en matière de sites culturels et touristiques (DMC conseils) a pu apporter des témoignages très concrets sur l'accueil immatériel et matériel dans ces sites.

Cet atelier a été animé par Anne COUTIERE - Directrice du pôle Observatoire au CRTB et Jean Marc BIRRER - Directeur du pôle développement au CRTB

Dans l'atelier 4 : L'accueil dans les hébergements et les restaurants. De la prestation de base au service inespéré, comment faire encore plus ?

4 témoignages de gestionnaires d'hébergement ont permis de mettre en lumière l'esprit d'accueil breton au travers d'expériences dans différents modes d'hébergements.

Madame VINCENT, Les écuries de Kerbalan à Gommenech (22)

Madame RIVIERE, Le camping « au bocage du lac » à Jugon les Lacs (22)

Monsieur FAUCHOUX, Ethic Etapes Patrick VARANGOT à Saint-Malo (35)

Madame HOCHET, L'auberge des Voyageurs à Monteneuf (56)

Cet atelier a été animé par Nadine DUVAUDIER, Responsable du service Commerce et Tourisme à la CRCI Bretagne

En clôture de la journée, Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil Régional nous a honorés de sa présence.

Le Président du Conseil Régional a rappelé l'importance du tourisme dans l'économie régionale. Il a également souligné l'étape considérable qu'a représenté l'élaboration du schéma régional du tourisme et le plan d'actions qui en découle. L'organisation mise en œuvre, la méthodologie utilisée ou encore la mise en cohérence sur laquelle il repose sont autant de facteurs qui permettent aujourd'hui d'obtenir des résultats accessibles à tous.

Le président du Conseil Régional confirme le positionnement présenté en matinée dans le cadre du territoire de marque qui fait suite à la démarche entamée par le Conseil Régional, l'Agence Economique de Bretagne et le CRT Bretagne pour doter la Bretagne d'une stratégie de marketing territorial avec pour enjeu d'améliorer et de renforcer l'attractivité de notre région. Ce positionnement doit être partagé par tous les acteurs, non seulement touristiques, mais aussi par ceux des autres secteurs économiques de la région. La Bretagne est la première région de France à se lancer dans cette nouvelle stratégie de marque partagée.

L'esprit d'accueil breton est donc en marche. Nous allons tout mettre en œuvre pour vous aider à le dynamiser dans vos entreprises, vos réseaux, vos territoires.

En Finistère

Assises du SMATAH

Les assises sont composées de l'ensemble des acteurs professionnels, institutionnels et associatifs du canal. Elles se déroulent 2 fois par an.

Les assises s'inscrivent dans le cadre de la procédure ordinaire de programmation de travaux du SMATAH qui a été instaurée depuis déjà plusieurs années. Cette procédure de programmation des travaux comporte de nombreuses étapes, dans le but d'associer le plus grand nombre d'acteurs du canal à l'élaboration de nos projets.

Ainsi, notre démarche se trouve répartie en :

- . pré-programmation (définition des orientations) au sein du SMATAH (bureau ou Comité Syndical),
- . consultation des veilleurs du canal dans le cadre d'une présentation par section géographique,
- . présentation spécifique aux commissions thématiques (pêcheurs, bases nautiques...),
- . discussions lors des assises du canal (ensemble des acteurs professionnels, institutionnels et associatifs),
- . débat d'orientations budgétaires en Comité Syndical,
- . présentation aux élus des communes membres,
- . présentation aux veilleurs du canal,
- . adoption à l'occasion du vote du budget.

Lors des dernières assises qui se sont déroulées le 30 Novembre 2009 à Lennon, il a été présenté sous forme de diaporamas les travaux réalisés en 2009 ainsi que les projets 2010. Dans le chapitre « Infrastructures » on peut trouver des rénovations de pertuis, cales et quais, la création d'aire de sas, la mise en sécurité des rambardes de passerelles de portes ou de déversoirs, des zones de débarquement pour embarcations légères, de la signalisation et bien sûr la réfection du chemin de halage...Concernant le tourisme, nous poursuivons la réalisation d'abris accessibles, les promenades de santé, les bivouacs du canal. Il faut se rappeler que l'ensemble des travaux envisagés dans le cadre de la programmation annuelle du SMATAH s'inscrit dans le cadre de la démarche générale d'accessibilité instaurée au sein du syndicat depuis 5 ans.

Cercle d'Echanges Ludiques et Touristiques

Le centre Finistère doit attirer et fixer plus de visiteurs. C'est pourquoi le **SMATAH** a innové en 2009 en créant un **cercle d'échanges ludiques et touristiques**, le CELT, afin d'améliorer la fréquentation touristique du centre Bretagne et le développement économique de notre territoire.

Le CELT est un **système d'échanges local, à but non lucratif**, implanté sur et autour du canal, permettant à ses membres de procéder à des **échanges de biens ou de services sans avoir recours à la monnaie étatique**.

Le CELT permet de pratiquer le troque. Les participants se transmettent connaissances ou biens sans circulation d'argent. Seul compte le temps passé.

Par exemple: une heure d'informatique s'échange contre une heure de jardinage, de discussion en anglais ou de confection de paniers d'osier.

Le CELT, est **ouvert aux centre bretons comme aux touristes** et participe à une meilleure offre de découverte de notre territoire. A travers l'instauration du CELT, c'est un nouveau mode de consommation touristique qui se fait jour. Ses points forts que constituent le contact direct avec la population, le gain de pouvoir d'achat, la baisse du coût des vacances et la découverte d'une Bretagne véritable feront que les touristes ne viendront plus chez nous pour nos seuls paysages ou nos seules activités, ils viendront également pour rencontrer ceux qui y vivent et en vivent.

Une séance d'initiation à l'art floral a été dispensée le mardi 5 janvier au Centre d'Interprétation de la Flore (maison éclusière de Kergoat) sur la commune de St Hernin, par Marie Jo Le Brun (veilleur depuis 2005). Passionnée d'art floral elle a confectionné 6 bouquets sur le thème du camélia et donné de précieux conseils afin d'égayer votre intérieur par des compositions florales simples et naturelles.



Le prochain rendez-vous est pris au 21 Janvier à 14h00 à la maison éclusière de l'Aulne sur Châteaulin, pour une initiation à la confection de crêpes. Cet atelier est ouvert à tous, mais par soucis d'organisation, merci de vous inscrire auprès du SMATAH.

Concrètement comment cela fonctionne ?

Comment participer ?

Vous offrez une prestation : téléchargez la « Fiche de renseignements offres » dans la rubrique SMATAH puis Cercle d'Echanges Ludiques et Touristiques. Remplissez la et renvoyez par mail à l'adresse suivante :

smatah@wanadoo.fr. Elle sera contrôlée et mise en ligne sur le site rubrique CELT Offre.

Vous recherchez une prestation : téléchargez la « Fiche de renseignements demandes » dans la rubrique SMATAH puis Cercle d'Echanges Ludiques et Touristiques. Remplissez la et renvoyez par mail à l'adresse suivante :

smatah@wanadoo.fr. Elle sera contrôlée et mise en ligne sur le site rubrique CELT Demande.

Pour consulter les offres et les demandes rubrique SMATAH puis CELT

Vous n'êtes pas obligé de rendre la prestation à la personne qui vous délivre la sienne.

Vous ne pouvez réaliser plus de 3 prestations pour la même personne.

Où se rencontrer ?

- Où vous le souhaitez ! A voir entre vous à l'occasion de votre échange.

- Dans les « Ti CELT », lieux de rencontre du CELT, par exemple dans les différents Centres d'Interprétation du SMATAH sur les heures et jours ouvrés. Dans ce cas merci de prendre contact avec Annaïg Le Brun au 02 98 73 40 31

Comment créditer ou débiter mon compte ?

Votre compte est crédité de 4 « rayons de sourire » avant votre premier échange.

Signalez la prestation effectuée auprès du SMATAH, soit par email smatah@wanadoo.fr, soit par téléphone au 02 98 73 40 31 en désignant le compte à créditer, le compte à débiter, le montant et la date de l'opération.

Monnaie d'échange :

Elle s'appelle le « rayon de sourire ». 1h00 de prestation équivaut à 2 « rayons de sourire » et si cette prestation s'inscrit dans le cadre du développement durable elle est bonifiée de 50% c'est-à-dire 1H00 = 3 « rayons de sourire ».

Par exemple 1h00 de création d'un composteur = 1H30 de leçon d'informatique

Une volonté de développer un port de plaisance durable dans le bassin à flot de Port-Launay et de Châteaulin.

Le port à flot de Port Launay et de Châteaulin voit chaque année passer environ 500 bateaux de plaisance français et étrangers attirés par les conditions de navigation aisée sur l'Aulne maritime entre la Rade de Brest et Châteaulin et par la **découverte de cette vallée remarquable, au seuil du canal de Brest à Nantes**. L'ambition de la Communauté de Communes du Pays de Châteaulin et du Porzay est d'y développer un port de plaisance durable **respectueux de l'environnement** au travers d'aménagements à flot et à sec en utilisant les ouvrages existants et en **réhabilitant les friches industrielles** qui bordent le canal. C'est aussi une opportunité pour la Commune de Port Launay de renouer avec son passé maritime car son port était le troisième du Finistère au XIXème siècle.

Les projets sur lesquels vont porter l'étude qui va être menée en 2010 concernent un aménagement du port à flot destiné à augmenter ses capacités d'accueil, la création d'un port à sec et d'équipements visant à améliorer les conditions d'accueil des plaisanciers ainsi que le développement de diverses activités d'entretien de bateaux, de fourniture d'équipement destinés à la plaisance voire de déconstruction. Toutes ces activités, devront s'inscrire dans la logique du **développement durable**, c'est-à-dire comprendre un volet économique, un volet social et un volet environnemental. Au niveau économique, il s'agit de répondre au besoin de places de port dans le Finistère. Au niveau social, le but est de **créer des emplois nouveaux** en relation avec la plaisance. Au niveau environnemental, l'objectif est **d'éviter toute forme de pollution** mais aussi **d'améliorer les paysages** en réhabilitant d'anciens sites industriels.



L'étude portera également sur **l'aménagement de boucles de randonnée** sur les communes de Châteaulin, Port Launay et Saint Coultiz comprenant des moyens de franchissement du canal. L'objectif recherché est d'offrir aux plaisanciers et aux randonneurs des possibilités de promenades à pied et en vélo leur permettant de profiter dans les meilleures conditions du cadre naturel et paysager remarquable de la vallée de l'Aulne.

L'étude se déroulera sur l'année 2010. Le bureau chargé de la réaliser devrait rendre ses conclusions finales avant la fin de l'année, permettant aux élus de prendre les décisions nécessaires pour entrer ensuite dans la phase opérationnelle du projet.

En Ille-et-Vilaine

Projet de Voie Verte Rennes-Redon (89km)

Le Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne comprend six grands itinéraires, dont la liaison Manche-Océan de Saint-Malo à Arzal, via Rennes et Redon. Cette liaison Manche-Océan avance. En effet, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, qui a déjà aménagé une Voie Verte le long du canal d'Ille-et-Rance, entre Rennes et la limite des Côtes d'Armor (62km), a maintenant un projet de création d'une Voie Verte le long de la Vilaine, entre Rennes et Redon (89km), qui s'inscrit dans l'itinéraire « liaison Manche-Océan ». Il a fait réaliser en 2006 une étude d'itinéraire par le cabinet Le Bihan Ingénierie. Il vient de faire réaliser, durant l'été 2009, une enquête d'utilité publique sur ce projet. La section entre Rennes et Pont-Réan devrait être la première aménagée (18km), et les 5 premiers kilomètres sont déjà parfaitement cyclables, entre le pont R. Schumann et l'écluse d'Apigné, sur la commune de Rennes.

Voir la fiche du site : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=284>

Source : Lettre d'information électronique de l'AF3V n°39 - 2 Janvier 2010

En Loire-Atlantique

Flash infos : Les 2 offices de tourisme municipaux de Sucé et Nort-sur-Erdre ont fusionné pour ne former qu'une seule structure communautaire gérée par la Communauté de communes Erdre et Gesvres.

Zoom sur la commune de

Paule

Située au Centre-Bretagne, la commune de Paule, appartient à la Communauté de Communes du Kreiz Breizh (CCKB), elle-même intégrée au Pays Centre Ouest Bretagne (COB) comprenant 108 communes et plus de 100 000 habitants. Equidistante de Gourin, Rostrenen et Carhaix, elle bénéficie des avantages et des spécificités de chacune de ces villes, avec toutefois une prédominance du pôle d'emplois et de services carhaisiens.

En outre, le passage sur son territoire de la RN164 et l'implantation de l'échangeur de la Pie, situé sur la commune, réduit les temps d'accès aux pôles urbains structurants que sont Quimper, Brest, Saint-Brieuc, Lorient ou Rennes. La centralité, qui jusqu'alors était perçue comme un handicap, devient un atout, notamment pour les personnes contraintes à une certaine mobilité professionnelle...

Nichée entre les Montagnes Noires (Menez Du en breton) et le canal de Nantes à Brest, la commune peut se prévaloir d'autres atouts non négligeables : son paysage de bocage harmonieusement vallonné, les méandres du canal de Nantes à Brest, la chapelle de Lansalaün du XVI^e siècle, édifice classé au titre des monuments historiques, la célèbre « Statuette à la Lyre » découverte sur le site Gaulois de Saint-Symphorien.

Un tissu économique constitué d'agriculteurs, d'artisans, de commerçants, des services de proximité soucieux de répondre aux attentes de la population, un maillage associatif dynamique contribuent à la bonne vitalité de la commune. Forte de ses atouts, Paule connaît depuis 1999, à l'inverse des autres communes du Pays COB, une augmentation de sa population.

Cette évolution démographique positive mérite d'être soutenue et accompagnée par une offre d'habitat de qualité dans un cadre préservé.